



## Te Rau Mata Araï

### Le Réseau de prévention, de surveillance et de lutte contre les Espèces Envahissantes de Polynésie française

- ✓ Élimination du Crapaud buffle sur l'îlot de Kamaka (Gambier)
- ✓ Nouveau site internet pour l'initiative sur les EEE en outre-mer
- ✓ Réintroduction des petits escargots *Areho* sur l'île de Tahiti
- ✓ Absence de rats noirs sur l'île de Rapa (Australes)

#### Élimination du crapaud buffle sur l'îlot de Kamaka (Gambier)

Toxique pour les animaux le consommant, le crapaud buffle est une espèce classée menace pour la biodiversité en Polynésie française depuis 2016. Introduit il y a plus de 20 ans sur le territoire, il n'est présent que dans l'archipel des Gambier, sur un îlot de Kamaka.

En mai dernier, dans le cadre du projet RESCCUE sur le site pilote des Gambier, la SOP MANU a procédé à la mise en place d'une méthode visant à éliminer l'espèce et ainsi protéger la Polynésie française.

Deux fois par an, les crapauds adultes se dirigent vers les points d'eau pour s'y reproduire. Des œufs sont pondus dans l'eau puis fertilisés de manière externe par un mâle. Ils éclosent moins de 4 jours plus tard pour libérer des têtards. Pour empêcher le renouvellement de la population de crapauds par la reproduction, l'accès à la retenue collinaire de Kamaka, seul bassin d'eau douce de l'île, a été empêché. Pour cela, un grillage rigide à petites mailles, de 50 cm de hauteur, enterré à 30 cm de profondeur a été posé sur les 150 m de tour de bassin avec l'aide active du propriétaire de l'île (main d'œuvre et matériel).



Crapaud buffle adulte



Pose de la clôture

Ainsi les crapauds adultes présents sur les sites périront de déshydratation ou de vieillesse, pour les plus résistants. Le suivi réalisé en août 2018 est encourageant mais il faudra attendre plusieurs années avant de pouvoir déclarer que l'éradication de l'espèce a réussi.

Pour plus d'information, contactez [Tom Ghestemme](#) de la SOP MANU

## Nouveau site internet pour l'initiative sur les EEE en outre-mer

Pour les plus curieux d'entre vous, le nouveau site de l'initiative espèces exotique envahissantes (UICN France) est consultable en ligne. Vous y trouverez des informations scientifiques, des outils techniques et réglementaires et des pratiques de gestion des espèces envahissantes. <http://especes-envahissantes-outremer.fr/>



INITIATIVE SUR LES  
ESPÈCES EXOTIQUES  
ENVAHISSANTES  
EN OUTRE-MER

Ce site rappelle l'importance de l'outre-mer du point de vue de la biodiversité ainsi que les menaces qui pèsent sur cette dernière. <http://especes-envahissantes-outremer.fr/enjeux-pour-loutre-mer/>.

## Réintroduction des petits escargots Areho sur l'île de Tahiti

La famille des *Areho* (Partulidae) était autrefois bien implantée dans les îles du Pacifique, avec la présence de nombreuses espèces. L'archipel de la Société hébergeait à lui seul plus de la moitié des espèces connues dans le monde. Malheureusement, depuis les années 1970, on estime qu'une soixantaine d'espèces se sont éteintes dans la nature, sur les 75 espèces répertoriées.

La raison de cette immense perte d'espèces s'explique par l'introduction volontaire par l'homme de l'escargot carnivore, *Euglandina rosea*, en tant qu'agent de contrôle biologique

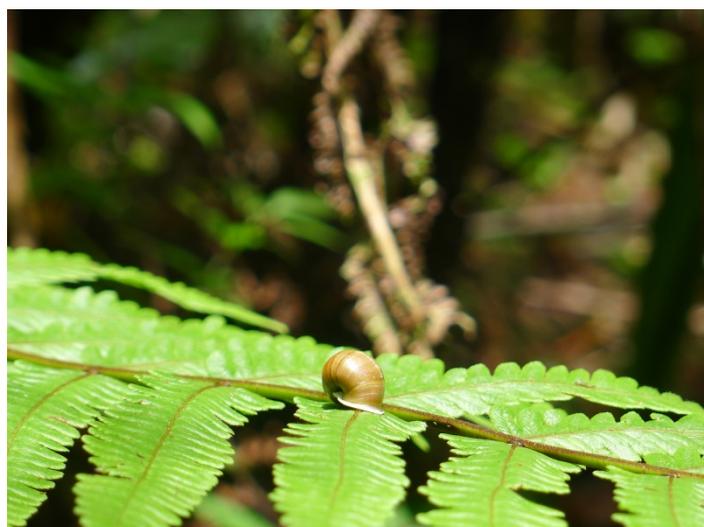
contre l'escargot géant africain (*Lissachatina fulica*), peste agricole introduite auparavant. En effet, le résultat obtenu ne fut pas celui escompté, puisque l'escargot carnivore a décimé la plupart des espèces de *Areho*, qui ont rapidement été réduites à de petites populations isolées.

Néanmoins, avant leur disparition définitive, 11 espèces ont pu être collectées dans leurs milieux naturels et multipliées dans des zoos étrangers. En 2010, l'idée de les réintroduire en Polynésie française a été envisagée.

En juillet 2015, après définition des conditions zoosanitaires d'importation, **269 escargots** appartenant à trois espèces distinctes ont été relâchés sur l'île de Tahiti. Lors de cette opération, deux stratégies de réintroduction ont été testées.

L'une dans un enclos, supposé hermétique aux escargots carnivores (Te Faaiti, Papeno'o) qui s'est révélée être peu efficace ; l'autre directement dans le milieu naturel sur des arbres au sein d'une vallée de Paea. Les résultats encourageants obtenus dans la vallée (faible mortalité observée) ont incité à poursuivre ce travail, avec la réintroduction de **3073** spécimens supplémentaires **en septembre et octobre 2016, 3786 en septembre 2017 et 2008 en août 2018**, soit un total de **9.136 spécimens**.

**Ce sont 10 espèces qui étaient jusqu'alors éteintes dans le milieu naturel qui ont été ainsi réintroduites sur les îles de Tahiti, Moorea et Raiatea.**



*Partula otaheitana*, sur les hauteurs de Tahiti



Enclos à areho

Aujourd'hui ces petits escargots sont sous surveillance : si les populations d'**euglandine carnivore** sont moins importantes que dans les années 2000, le **ver de Nouvelle-Guinée** signalé ces dernières années représente une menace encore plus grande pour les Areho (voir photographies ci-dessous). C'est pourquoi il est rappelé qu'il est important de ne pas transporter de terre entre les îles et de faire inspecter et traiter vos plantes au service phytosanitaire avant envoi vers une autre île, car des œufs et des cocons peuvent s'y cacher.

Les deux espèces menaçant les Areho :

Euglandine carnivore, *Euqlandina rosea*



Ver de Nouvelle-Guinée, *Plathydemus manokwari*



Pour plus d'information, contactez [Christophe Brocherieux](#) de la Direction de l'environnement

### ***Absence de rats noirs sur l'île de Rapa (Australes)***

Du 24 mars au 12 avril 2017, l'île de Rapa a fait l'objet d'une mission scientifique visant à mieux connaître 9 de ses îlots, réputés pour leurs colonies d'oiseaux de mer avec 13 espèces présentes, dont 2 endémiques de l'île de Rapa. Dans ce cadre, 3 ornithologues (Steeve Cranwell de Birdlife International, Tehani Withers et Caroline Blanvillain de la SOP Manu) et 2 botanistes indépendants (Frédéric Jacq et Jean-François Butaud) se sont rendus sur place pour réaliser l'inventaire des oiseaux, des rongeurs, des insectes et de la végétation.

Les oiseaux de mer endémiques de Rapa :

Océanite à ventre blanc *Fregatta grallaria titan*



Puffin de Rapa/de Townsend *Puffinus auricularis myrtae*



(Photos issues du rapport « Evaluation écologiques et biologiques des îlots de Rapa », en cours d'écriture)

Cette mission préliminaire a permis de confirmer l'importance de Rapa et ses îlots en termes de biodiversité pour la Polynésie française. Rappelons qu'en plus de ses importantes colonies d'oiseaux, l'île héberge le seul ptilope des Australes, le Ptilope de Hutton (*Koko*) ainsi qu'une soixantaine de plantes endémiques de l'île.

Concernant les rongeurs, le grand nombre de piégeages sur les îlots n'a pas permis de révéler la présence du rat noir (*Ratus rattus*), grand prédateur d'œufs et d'oisillons. Seul le rat polynésien (*Rattus*

*exulans*), dont l'impact est de moindre importance, a été capturé. Ce résultat explique en partie pourquoi les îlots de Rapa hébergent de si grandes colonies d'oiseaux de mer.

Le résultat de ce piégeage laisse penser que **l'île principale de Rapa serait indemne de rats noirs**. Cette information classerait l'île parmi les 3 îles habitées encore indemnes de ce nuisible. Pour que ce hot spot de Polynésie reste un paradis pour les oiseaux, la SOP Manu travaille actuellement en partenariat avec la commune et l'association locale Raumatariki à la mise en place de mesures de biosécurité visant à empêcher l'arrivée de rats noirs lors du transport de marchandises. Grâce au financement « Young Conservation Leaders » de Birdlife ayant récompensé le travail de Tehani, les volontaires de l'association ont pu recevoir une formation concernant les mesures de prévention contre l'arrivée du rat, la mise en place et le maintien de 20 pièges à rats en périphérie des points d'entrée potentiels (quais) et l'inspection des marchandises et containers. En parallèle, des actions sont menées pour restaurer les habitats des oiseaux (Projet Best 2.0).

Ce projet ambitieux ne manquera pas de faire l'objet d'autres articles dans cette lettre d'information. En attendant, si vous souhaitez avoir plus d'information, contactez [Tehani Withers](#) de la SOP Manu.



Vidéo de Tehani présentant le projet financé par BirdLife/YCL

**Si vous aussi, vous pensez pouvoir lutter contre une espèce exotique envahissante, faites nous part de votre projet pour que nous puissions vous aider.**

Pour plus de renseignements ou pour partager vos projets, n'hésitez pas à nous contacter à :

[invasives@environnement.gov.pf](mailto:invasives@environnement.gov.pf) ou au 87 74 68 72

